

Projet soutenu par :



Le projet bénéficie également du soutien de :



Resp^{haies}

Kit de fiches méthodologiques à destination de tiers-veilleurs de

Fiche n° 1 – Émergence d'un projet de recherche participative

Livrable 0.2 — décembre 2023



Auteurs :

Glen MILLOT – Sciences Citoyennes

Cyril FIORINI – Sciences Citoyennes

Table des matières

PARTIE 1 – DEFINITION DES ENJEUX – QUESTIONS A SE POSER	3
• • 1.1 – Définir le problème à traiter	3
• • 1.2 – Sélectionner les partenaires	3
• • 1.3 – Définir le cadre du projet et l'état des connaissances	3
PARTIE 2 – RISQUES ET ECUEILS A EVITER	4
• • 2.1 – Ne pas négliger le temps et son usage	4
• • 2.2 – Impliquer les partenaires dans la phase d'écriture du projet	4
• • 2.3 – Bien identifier les partenaires responsables	5
• • 2.4 – Ne pas oublier d'identifier le guichet financier potentiel	5
PARTIE 3 – MOYENS NECESSAIRES	5
PARTIE 4 – MODALITES DE REALISATION	6
• 4.1 – Suites envisagées	6
• 4.2 – Prendre en compte les atouts du collectif	7
PARTIE 5 – RÉSULTATS ATTENDUS	7
PARTIE 6 – DURÉE	7

Cette fiche est un exemple de fiche à destination de tiers-veilleur ou de porteurs de projets de recherche participative. Elle s'inscrit dans un travail d'élaboration d'un guide qui se nourrira des analyses effectuées pendant le projet Resp'haies mais également de plusieurs autres projets. Le rapport n°4 présente quant à lui les résultats spécifiques à l'action 0.2 du projet Resp'haies.

Plus globalement, ce guide a été pensé pour favoriser le maintien de la co-production des savoirs tout au long d'un processus de recherche participative. Il n'établit pas un modèle à suivre, bien au contraire, il n'existe pas de modèle unique de recherche participative. C'est un appui à la réflexion sur les conditions de mise en œuvre concrètes du projet qui doivent être négociées et partagées par l'ensemble des partenaires du collectif de recherche. C'est également un outil pour le tiers-veilleur qui les accompagne afin de garantir la co-production des savoirs tout au long du projet.

PARTIE 1 — DEFINITION DES ENJEUX — QUESTIONS A SE POSER

• 1.1 — Définir le problème à traiter

L'initiative du lancement d'un projet de recherche participative provient toujours d'un acteur en particulier, même quand celui-ci envisage une démarche co-construite. Il est important de bien comprendre l'ancrage premier de l'initiative et, par conséquent, du problème à traiter. Il s'agit alors de déterminer comment rendre appropriable et partageable par d'autres les contours du problème identifié initialement par cet acteur, pour le traduire en problématique de recherche élaborée de manière collective.

• 1.2 — Sélectionner les partenaires

L'enjeu central des pratiques de recherche participative est l'articulation de savoirs différents. Il est donc essentiel de chercher à identifier les acteurs détenteurs des savoirs scientifiques ou des savoirs d'usage et d'expérience qui vont être pertinents pour le processus à engager.

Rien n'empêche que d'autres acteurs intègrent le projet par la suite (comme le processus itératif de recherche participative, la composition du collectif de recherche qui le mène peut évoluer en fonction de la dynamique du projet). Mais l'arrivée tardive de partenaires peut perturber les équilibres progressivement établis au sein du collectif de recherche et mettre en difficulté ce partenaire pour appréhender la démarche spécifique mise en place avant son arrivée.

La qualité du partenariat est également un facteur déterminant. Dans ce cadre, l'enjeu central est la capacité des acteurs rassemblés à construire progressivement une confiance mutuelle, à travers la découverte de leurs compétences et expertises respectives, de leurs intérêts propres pour l'objet de la recherche et à travers la construction d'un langage commun.

• 1.3 — Définir le cadre du projet et l'état des connaissances

La co-conception du cadre du projet permet d'impliquer, le plus en amont possible, l'ensemble des partenaires qui souhaitent former un collectif de recherche.

De manière simplifiée, ce cadrage doit permettre de répondre à plusieurs questions simples : qui fait quoi ? Avec quelles méthodes, outils et moyens ? Sur quelle durée ? Il doit ainsi décrire les dynamiques nécessaires à la réalisation du projet (en consortium entier, en sous-actions, etc.) et identifier les réalisations aux différentes étapes du processus de recherche (expérimentations, études, ateliers participatifs, rapports, etc.) qui permettront d'aboutir aux résultats envisagés.

Il peut être utile de schématiser le cadre du projet à l'aide de diagrammes de Gantt (pour la planification) et de PERT (pour la connexion entre les tâches), même s'ils ne sont pas imposés par le bailleur du projet. Ces diagrammes permettent de concevoir une présentation visuelle et partagée de l'organisation du projet, selon sa chronologie et les tâches envisagées et réparties entre les partenaires.

L'état des connaissances est nécessaire à ce stade car c'est aussi une requête que formulera tout bailleur vers qui le collectif de recherche se tournera pour trouver le soutien financier nécessaire à la réalisation de son projet de recherche participative. Dans ce but, c'est l'ensemble des types de connaissances pertinentes qu'il importe de mobiliser et pas seulement les savoirs académiques, sur la base d'une articulation entre les savoirs déjà existants et les savoirs qu'il reste à produire pour traiter pleinement la problématique identifiée par le collectif de recherche.

PARTIE 2 — RISQUES ET ECUEILS A EVITER

• 2.1 – Ne pas négliger le temps et son usage

Même si tout projet de recherche participative connaîtra des évolutions au cours de sa mise en œuvre, il est important de bien calibrer le temps que pourra demander la phase d'émergence du projet.

Pourtant, il existe une contrainte déterminante rencontrée par les collectifs de recherche tout au long du processus de co-production des savoirs, qui est particulièrement forte lors de la phase d'émergence du projet : le temps à y consacrer et la disponibilité des partenaires.

• 2.2 – Impliquer les partenaires dans la phase d'écriture du projet

La phase d'écriture est essentielle pour dessiner les contours du futur projet. Si les premiers échanges ne se réalisent pas nécessairement avec tous les partenaires, car tous n'ont pas encore été identifiés ou n'ont pas été disponibles à ce stade, la rédaction du projet global et de la contribution respective de chacun des partenaires doit impliquer au maximum tous les membres du collectif de recherche. Cela permet d'obtenir un niveau similaire de compréhension du projet en cours de conception et un même sentiment d'appartenance au collectif de recherche.

En outre, une trop faible implication des partenaires lors de la phase d'écriture peut fragiliser l'engagement du projet en ralentissant son démarrage, alors même que les projets de recherche sont, le plus souvent, réalisés dans un cadre temporel très contraint.

Au-delà de la rédaction par chaque partenaire de sa propre contribution au projet, il est important de réaliser une écriture croisée afin de donner une cohérence à l'architecture générale du projet. C'est notamment à travers la compréhension et la discussion de la contribution des autres que les partenaires s'approprient les différentes dimensions.

• 2.3 – Bien identifier les partenaires responsables

Pour chaque activité prévue dans le projet, il est important que la responsabilité de sa réalisation soit clarifiée et identifiée parmi les membres du collectif de recherche. Il est également important de bien rendre visible les connexions entre les partenaires, de manière à notamment pouvoir mieux anticiper la planification d'activités qui dépendent d'activités réalisées dans une autre action ou sous-action.

• 2.4 – Ne pas oublier d'identifier le guichet financier potentiel

Tous les acteurs n'auront peut-être pas la même ouverture en termes de choix des bailleurs avec lesquels contractualiser pour des raisons stratégiques ou réglementaires.

En outre, les bailleurs potentiels peuvent également avoir des objectifs propres et des conditions particulières pour octroyer un soutien financier qu'il faut pouvoir anticiper pour les intégrer le plus en amont dans le travail de sélection des partenaires ou de définition du cadre du projet.

Exemple de contraintes des bailleurs :

Agropolis Fondation, fondation privée de coopération scientifique pluridisciplinaire orientée vers la production de savoirs scientifiques sur la Plante, finance depuis 2018 des projets de recherche participative dans le cadre du dispositif CO³ – Co-Construction des Connaissances. Toutefois, elle ne peut apporter son soutien financier qu'aux acteurs membres de son réseau d'unités de recherche. Un collectif de recherche participative qui souhaiterait bénéficier de son soutien doit nécessairement rechercher d'autres bailleurs pour financer la totalité du projet.

PARTIE 3 – MOYENS NECESSAIRES

Si la recherche de moyens financiers ne doit pas seule orienter le contenu du projet (sa pertinence scientifique et sociale ne pouvant être déterminée que par les partenaires qui le conçoivent), il est important néanmoins de s'en préoccuper le plus tôt possible. Car c'est un des paramètres qui détermineront l'opportunité de mettre en œuvre le projet ; chaque guichet financier identifié peut demander une mise en lumière d'un axe particulier du projet.

Cette séquence est primordiale pour faire face aux risques identifiés précédemment ou aux écueils à éviter. Elle demande souvent plus de temps et énergie que ce qui est initialement envisagé.

Même si le phénomène est encore récent et à consolider, des établissements institutionnels reconnaissent aujourd'hui la nécessité d'apporter un soutien financier pour la phase d'émergence du projet.

Trois exemples de dispositifs de soutien financier de la phase d'émergence :

- Le dispositif CO³ a permis le soutien financier de « projets en émergence » dans le cadre des trois appels à projets successifs. À travers le financement de ces projets, il vise à « soutenir méthodologiquement et financièrement un collectif constitué de chercheurs et d'acteurs de la société civile pour qu'ils formulent conjointement une problématique de recherche et mettent en forme un projet visant à répondre à la question posée. (...) Le résultat d'un projet en émergence sera la formalisation d'un projet de recherche participative éligible à tout guichet de financement de la recherche ».
- L'Inserm informait par exemple dans sa lettre *Sciences et société* de septembre 2022 le lancement d'un « financement d'amorçage pour la recherche participative : Pour favoriser l'émergence de projets participatifs solides, [elle] accompagne leur amorçage grâce à un financement destiné à prendre en charge rencontres, formations, médiations, études pilotes... ».
- L'Agence nationale de la recherche (Anr) annonçait également en juillet 2022, dans le cadre de son appel à projets « Science avec et pour la société – Recherches participatives », le lancement à venir d'un autre appel à projets « Recherches participatives 2 » spécifiquement dédié « à

PARTIE 4 – MODALITES DE REALISATION

L'enjeu de la séquence d'émergence d'un projet de recherche participative peut se fonder sur les mêmes questions que celles relatives à la conception du cadre du projet : qui fait quoi ? Avec quelles méthodes et outils ? Sur quelle durée ?

• 4.1 – Suites envisagées

Il n'y a pas de formule unique pour organiser les échanges au sein d'un collectif de recherche en constitution. Toutefois, les rencontres sur plusieurs jours consécutifs offrent l'opportunité de maximiser l'interconnaissance entre les partenaires, à travers des séquences formelles de travail et des temps informels.

● 4.2 – Prendre en compte les atouts du collectif

Pour savoir comment les partenaires pourraient collaborer et ne pas réaliser les tâches *en silo*, il est utile de faire connaître aux membres du collectif de recherche les expériences et expertises de chaque partenaire.

PARTIE 5 – RÉSULTATS ATTENDUS

Comme indiqué précédemment, l'objectif visé lors de cette séquence est de pouvoir déterminer collectivement les contours partagés du projet à mener et le collectif qui le portera afin de bâtir un accord de partenariat solide.

En outre, cette séquence permet d'identifier les sources et modalités de financement du projet de recherche participative. Dès lors, elle aboutit à l'identification des fenêtres d'opportunité pour tenter d'obtenir un ou plusieurs financements (périodes d'ouverture des appels à projets ; date des évaluations des projets déposés, etc.).

PARTIE 6 – DURÉE

Sur cette dimension également, il n'y a pas de modèle unique à appliquer de manière indéterminée. Nous l'avons observé avec les dispositifs de soutien de la recherche participative évoqués précédemment, la période pendant laquelle un collectif de recherche va faire mûrir son projet de recherche participative peut être variable. Il ne faut pas que cette séquence soit trop longue, pour éviter d'affaiblir progressivement le niveau d'implication des différents partenaires, mais il importe cependant de prendre en considération le temps nécessaire à l'interconnaissance et à la confiance à établir entre eux. Même si les pratiques de recherche participative sont fondées sur une réduction des asymétries de pouvoir entre les partenaires, la tâche du coordinateur reste ici essentielle pour garantir le déroulement de la séquence défini initialement de manière collective.

Quelques ressources :

Sur la recherche participative

- [Recherche participative en France, où en sommes-nous ?](#) (Sciences Citoyennes, 2013)
- [Brochure sur Le tiers-secteur scientifique](#). Recherche participative, Boutiques des Sciences, expertise associative et citoyenne (Sciences Citoyennes, 2020)

Sur le dispositif tiers-veilleur d'accompagnement à la recherche participative

- [Note sur l'accompagnement de la recherche participative](#) (Sciences Citoyennes, 2020)
- [Synthèse de l'atelier sur une charte des tiers-veilleurs.e.s](#) (Sciences Citoyennes, 2019, pp. 118-129)
- [Synthèse du séminaire sur l'accompagnement de la recherche participative](#) (Sciences Citoyennes, 2018)
- [Termes de références du tiers-veilleur](#) (Dispositif CO3. Co-Construction des Connaissances, 2020)
- Webinaire Resp'haies « [Co-construction des connaissances dans un projet de recherche participative : expérimenter la fonction de tiers-veilleur](#) » (Sciences Citoyennes, 2023)

Autres fiches :

Elles ont été élaborées à partir des résultats du projet Resp'haies et d'autres projets tels que le projet européen [TeRRIFICA](#).

- Fiche n° 2 – Engagement du projet de recherche participative
- Fiche n° 3 – Cadre interactionnel et processus d'apprentissage mutuel au sein du collectif de recherche participative
- Fiche n° 4 – Prolongation du collectif de recherche, valorisation des résultats et suites potentielles du projet
- Fiche n° 5 – Méthodologies d'accompagnement d'un projet de recherche participative et limites

Contacts

Sciences Citoyennes

38 rue Saint-Sabin - 75011 Paris - France

Tel : +33 (0) 1 43 14 73 65

[contact-rp\(at\)sciencescitoyennes.org](mailto:contact-rp(at)sciencescitoyennes.org)

Retrouvez tous les résultats du projet sur <https://afac-agroforesteries.fr/resphaies/>

Projet soutenu par :



Le projet bénéficie également du soutien de :



Partenaires du projet :

